

TENNIS CLUB DE GEX (LIGUE DU LYONNAIS)

# Deux courts couverts

Le TC de Gex avait vu chuter ses effectifs. Ses dirigeants ont alors imaginé un «plan de relance de l'activité», qui prévoyait notamment la construction de courts. Grâce à l'actif soutien de la ville, le projet a vu le jour en deux ans seulement. Avec deux courts extérieurs rénovés et deux couverts isolés et chauffés, le club peut voir l'avenir en rose. Témoignages.



**Jean Wallach,**  
président de la ligue du Lyonnais

## “Un plan départemental global d'équipement”

L'inauguration des courts couverts du TC Gex est une étape importante dans un plan départemental plus global d'équipement. Ces remarquables structures constituent, pour le club, un levier fondamental de développement et traduisent la volonté, impulsée par Georges Desprat dans le cadre d'une convention d'objectifs avec le conseil général, de doter harmonieusement le comité de tennis de l'Ain sur l'ensemble de son territoire. En effet, la zone du Pays

de Gex, éloignée du centre de gravité du département, comprend des clubs à fort effectif. La qualité de l'enseignement et de l'entraînement des meilleurs jeunes est donc tributaire des équipements couverts, d'autant plus que le climat n'est pas toujours très favorable à la pratique hivernale en plein air. Cette volonté de maillage de tout le territoire est actuellement discutée au niveau de la coordination Rhône-Alpes qui lie les ligues du Lyonnais et du Dauphiné-Savoie. Dans



le cadre d'un schéma de cohérence régional, nous établissons ensemble, ligues et comités départementaux, la carte des besoins qui servira à définir nos priorités pour qu'elles puissent ensuite être soutenues par le conseil régional et diverses autres collectivités. Ce qui

a été le cas pour la commune de Gex que nous remercions particulièrement. Nous espérons ainsi qu'à terme, le tennis pourra être pratiqué partout, été comme hiver, avec des structures couvertes accessibles dans une proximité géographique raisonnable. »

**Patrick Dunand,** premier adjoint au maire

## “Deux ans d'attente seulement”

Le tennis, dans les années 90 était une discipline phare de la commune avec plus de 400 licenciés. Puis elle a sombré avec plus qu'une vingtaine de mordus. Dans cette équipe de passionnés, les deux “piliers” que sont Thomas et Ber-

trand Benoit-Jeannin, refusant cette déchéance, nous ont présenté en 2005, un “projet de relance du club” axé sur l'encadrement des enfants de la commune et la nécessité de courts couverts.

Dans un même temps, avec 10 000 habitants et une part importante de nos concitoyens licenciés dans nos associations sportives, la rénovation et l'entretien des équipements sportifs était pour la commune une priorité que défendait le maire, Gérard Paoli. Le projet communal consistait à réaménager

le secteur sportif de Gex sur lequel sont implantés les courts de tennis.

Dans ce projet d'aménagement global, le dossier du club de tennis trouvait toute sa pertinence. Et c'est cette dynamique de club, axée autour du principe de l'accessibilité à tous, que la commune a voulu soutenir en inscrivant dans son programme la construction de deux courts couverts prévue dans la première phase des travaux validée en 2007.

Il aura fallu au club patienter seulement deux ans pour prendre possession de ces deux courts couverts isolés et chauffés, “structure pérenne pour une activité plus sereine”. Les résultats ne se sont pas fait attendre puisque l'activité tennis représente à ce jour plus de 150 licenciés avec un objectif en ligne de mire de 250 pratiquants. »



De g. à dr. : Yannick Bichet, Patrice Dunand, Mathias Ursella, Claude et Thomas Benoit-Jeannin.

# Courts sur un plateau

Mathias **Ursella**, président du TC de Gex

## “L'esprit d'équipe, notre force”

Une association sportive communale repose, dans la grande majorité des cas, sur un noyau dur de bénévoles passionnés et dévoués. Au fil du temps, la passion s'estompe et laisse place à certaine forme de lassitude, surtout si la commune ne soutient pas le club. Ce tourbillon, nous l'avons vécu dans les années 90 avec une chute vertigineuse du nombre de nos licenciés. Et puis, la passion a repris le dessus et la grande famille du tennis (notamment la famille Benoit-Jeannin père et fils), sa pugnacité. Une nouvelle génération de bénévoles, issue de ces belles années du tennis, associée à l'ancienne génération a décidé de “relancer l'activité tennis” à Gex avec comme

seule condition : le soutien total de la commune.

En 2005, un dossier “club” a été proposé à Gérard Paoli, maire de Gex, par l'intermédiaire de son adjoint Patrice Dunand, axant le renouveau sur l'accessibilité à tous à la pratique du tennis (et principalement les jeunes) autour d'un enseignant professionnel et de structures pérennes. Le premier geste encourageant de la commune fut la rénovation des courts extérieurs en 2007 avec en point de mire la construction de courts couverts.

Nous nous donnions à l'époque quatre à cinq ans pour atteindre nos objectifs et démontrer à la commune notre volonté de réussir. A la surprise générale et dans un contexte favorable (projet d'aménagement global), les deux courts couverts que nous attendions depuis vingt ans sont là aujourd'hui. Il ne nous suffit plus que d'être à la hauteur de l'engagement initié par la commune c'est-à-dire : “Développer et pérenniser l'activité tennis par et pour (tous) les Gexois.”

Avec du recul, je crois que nous avons bien fait d'être persévérants et notre grande force a été l'esprit de groupe autour de ce projet commun. »

La structure abrite deux courts (en résine sur tapis de caoutchouc) et un espace spectateurs.



### En bref

- 2 courts couverts avec espace spectateurs
- Charpente bois lamellé collé
- Toiture et parois isolées
- Chauffage par panneaux rayonnants
- Eclairage par lampes sodium et iodure métallique
- Résine sur tapis de caoutchouc
- 2005 : premier contact avec la mairie
- 2007 : étude de programmation
- Travaux débutés le 1<sup>er</sup> juillet 2008... et terminés en mars 2009

### En chiffres

Architecture ingénierie	55 781 €
Bureau de contrôle et coordination sécurité	5 184 €
Etude de sols	2 357 €
Dossier AO et publicité	3 638 €
Divers et mobilier	25 144 €
LOT n°1 : infrastructure, revêtement, équipement sportif	207 426 €
LOT n°2 : halle de tennis	743 370 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 042 900 €</b>

Recueilli par Gaël Bonnaire



**tennis** info

Le magazine officiel de la FFT

17 €  
les dix numéros

De la vie dans les clubs à la Coupe Davis, vivez chaque mois au rythme de l'actualité du tennis français...

### BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la FFT, à l'adresse suivante : CBA - Service Abonnements • BP 6 • 59718 Lille Cedex 9 • Tél. : 03 20 12 11 30

- Abonnement pour un an : 17 €  
 Étranger ou par avion : 29 €

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS